



**OBSERVATOIRE DE LA PARITE  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

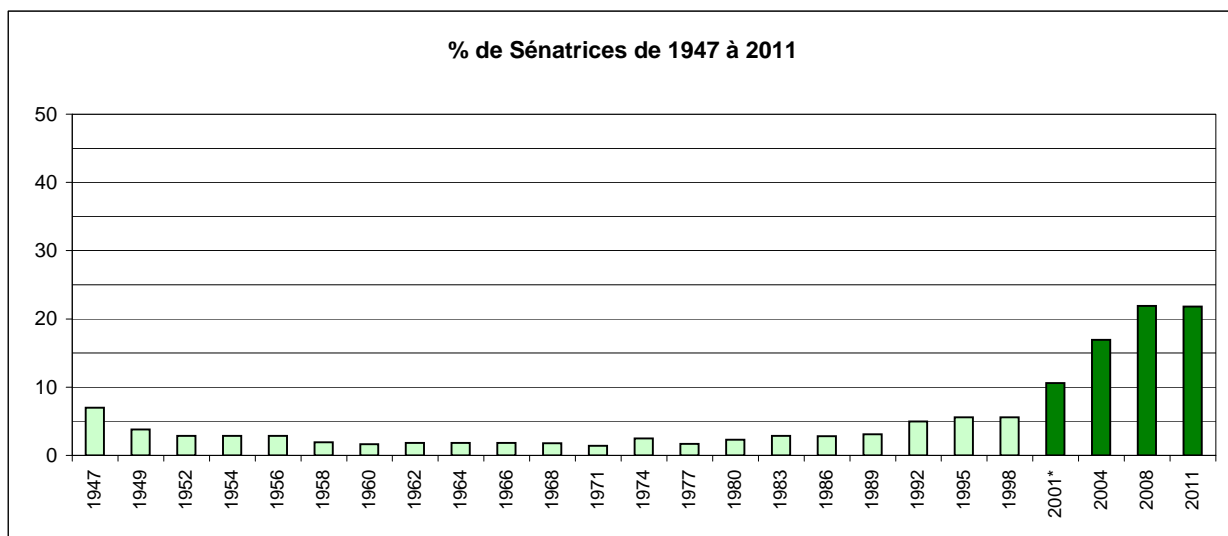
**PARITE POLITIQUE**  
20/10/11

**ELECTIONS SENATORIALES  
2011  
LES CHIFFRES DE LA PARITE**

## SOMMAIRE :

Tab. & Graph. 1 : Composition du Sénat de 1947 à 2011.....	3
Tab. 2 : Les "grands électeurs".....	4
Tab. 3 : Sénateurs et sénatrices sortants, en 2011, par mode de scrutin.....	4
Tab. 4 : Sénateurs et sénatrices sortants, en 2011, par nuance politique.....	4
Tab. 5 : Candidates et élues en 2011.....	5
Tab. 6 : Sénatrices élues en 2008 (Série A), par nuance politique.....	5
Tab. 7 : Sénatrices élues en 2011 (Série 1), par nuance politique.....	5
Tab. 8 : Composition du Sénat après les élections de septembre 2008, par nuance politique..	5
Tab. 9 : Composition du Sénat après les élections de septembre 2011, par nuance politique..	5
Tab. 10 : Liste des élues en 2011, par département et par mode de scrutin.....	6
Tab. & Graph. 11 : Elections sénatoriales, par mode de scrutin, de 1989 à 2011.....	7
Tab. 12 : Composition des commissions, par sexe - 31 décembre 2010 .....	8
Tab. 13 : Composition des commissions, par sexe - 10 octobre 2011.....	8

**Tab. & Graph. 1 : Composition du Sénat de 1947 à 2011**



Date	Total	F	% F
1947	314	22	7,0
1949	317	12	3,8
1952	317	9	2,8
1954	317	9	2,8
1956	317	9	2,8
1958	314	6	1,9
1960	307	5	1,6
1962	271	5	1,9
1964	273	5	1,8
1966	274	5	1,8
1968	283	5	1,8
1971	282	4	1,4
1974	283	7	2,5
1977	295	5	1,7
1980	304	7	2,3
1983	317	8	2,5
1986	319	9	2,8
1989	321	12	3,7
1992	321	16	5,0
1995	321	18	5,6
1998	321	19	5,9
2001*	321	35	10,9
2004	331	56	16,9
2008	343	75	21,9
2011	348	77	22,1

\* 2001 : entrée en vigueur de la loi dite sur la parité, loi n° 2000-493 du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives : chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Depuis 2004, le Sénat, fort du mode de scrutin de liste à la proportionnelle permettant d'appliquer une contrainte paritaire à la moitié des sièges, dépasse le taux de féminisation de l'Assemblée nationale avec un pourcentage de 22,1% en 2011, quasiment identique à 2008, contre 18,5% (16,9% contre 12,3% en 2004 et 21,9% contre 18,5% en 2008). La parité au Sénat cependant semble marquer un temps d'arrêt.

**Tab. 2 : Les "grands électeurs"**

A l'issue des élections	Total	F	% F
Députés (2007)	577	107	18,5
Conseillers régionaux (2010)	1880	902	48,0
Conseillers généraux (2011)	2026	280	13,8
Conseillers municipaux (2008)	519 417	181 608	35,0
<b>Total</b>	<b>523900</b>	<b>181888</b>	<b>34,7</b>

**Pour rappel :**

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect c'est-à-dire qu'ils sont élus par les "grands électeurs". Le collège électoral des "grands électeurs" est composé dans chaque département : des député-e-s, des conseillers et conseillères régionaux, généraux et des délégués des conseillers et conseillères municipaux. Ces derniers représentent 95% du collège.

Pour les élections au scrutin universel direct, les femmes représentent 53% de l'électorat (INSEE). Pour les élections au scrutin universel indirect, elles pourraient représenter environ 34,7% sur la base de l'ensemble du corps électoral concerné. Il serait intéressant de connaître plus précisément le pourcentage de femmes parmi les 71798 grands électeurs qui votent cette année. Or, en 2011, les données sexuées ne sont pas encore transmises par les préfetures au Ministère de l'intérieur.

**Tab. 3 : Sénateurs et sénatrices sortants, en 2011, par mode de scrutin**

Mode de scrutin	Total	F	% F
Scrutin de liste proportionnel	108	41	38,0
Scrutin uninominal majoritaire	55	11	20,0
<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>52</b>	<b>31,9</b>

Sources : Sénat : [http://www.senat.fr/senatoriales\\_2011/composition\\_avant.htm](http://www.senat.fr/senatoriales_2011/composition_avant.htm)

**Tab. 4 : Sénateurs et sénatrices sortants, en 2011, par nuance politique**

Lors de ce renouvellement en septembre, 170 sièges sont à pourvoir :

- sur les 165 pourvus aux dernières élections, 163 sont actuellement occupés après 2 démissions en cours de mandat
- 5 sénateurs supplémentaires seront élus (un siège supplémentaire a ainsi été attribué aux départements et collectivités suivants : Isère, Maine-et-Loire, Oise, La Réunion, Nouvelle-Calédonie)

Parmi les 163 sénateurs actuellement en poste, dont le siège sera renouvelé en septembre 2011

Nuances	Total	F	% F
Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et des Sénateurs du Parti de	19	11	57,9
Groupe Socialiste	49	15	30,6
Groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen	5	0	0,0
Groupe Union Centriste	19	6	31,6
Groupe Union pour un Mouvement Populaire	67	19	28,4
Réunion administrative des Sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun	4	1	25,0
<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>52</b>	<b>31,9</b>

Sources : Sénat : [http://www.senat.fr/senatoriales\\_2011/composition\\_avant.htm](http://www.senat.fr/senatoriales_2011/composition_avant.htm)

**Tab. 5 : Candidates et élues en 2011**

	Candidat-e-s				Elu-e-s		
	Total	Prop.		Maj.	Total	Prop	Maj.
		total	têtes de liste				
F	578	528	22	50	49	39	10
H	796	575	115	221	121	73	48
% F	<b>42,1</b>	<b>47,9</b>	<b>16,1</b>	<b>18,5</b>	<b>28,8</b>	<b>34,8</b>	<b>17,2</b>

**Tab. 6 : Sénatrices élues en 2008 (Série A), par nuance politique**

Nuances politiques	Total	F	% F
COM	3	2	<b>66,7</b>
SOC	44	8	<b>18,2</b>
RDG	5	1	20,0
DVG	9	2	22,2
NC	3	1	33,3
UMP	41	4	<b>9,8</b>
DVD	8	0	0,0
Divers	1	0	0,0
TOTAL	114	18	<b>15,8</b>

**Tab. 7 : Sénatrices élues en 2011 (Série 1), par nuance politique**

Nuances politiques	Total	F	% F
COM	16	9	<b>56,3</b>
SOC	61	19	<b>31,1</b>
RDG	2	0	0,0
DVG	6	0	0,0
VEC	10	5	<b>50,0</b>
MODM	3	1	33,3
UMP	55	11	<b>20,0</b>
MAJ	12	3	25,0
DVD	5	1	20,0
TOTAL	170	49	<b>28,8</b>

Au lendemain des élections du 25 septembre 2011, les femmes représentent 28,8% des élus, soit 13 points de plus que lors du précédent renouvellement. Ce résultat s'explique surtout en raison de la part que représente le scrutin de liste, plus favorable à la parité (voir p.6 et 7), lors de ces élections. Sur ses 19 sénatrices sortantes (tab.4), l'UMP perd, à l'occasion de ces élections, 8 femmes alors que le PS gagne 4 sénatrices (tab.7).

**Tab. 8 : Composition du Sénat après les élections de septembre 2008, par nuance politique**

Nuances politiques	Total	F	% F
COM	22	12	<b>54,5</b>
SOC	104	23	<b>22,1</b>
RDG	9	1	11,1
DVG	12	2	16,7
Total Gauche	147	38	<b>25,9</b>
VEC	5	3	<b>60,0</b>
UDF	26	6	23,1
UMP	142	24	<b>16,9</b>
MAJ	3	1	33,3
DVD	17	3	17,6
Total Droite	188	34	<b>18,1</b>
REG	1	0	0,0
Divers	1	0	0,0
TOTAL	343	75	<b>21,9</b>

**Tab. 9 : Composition du Sénat après les élections de septembre 2011, par nuance politique**

Nuances politiques	Total	F	% F
COM	21	11	<b>52,4</b>
SOC	121	30	<b>24,8</b>
RDG	9	1	11,1
DVG	15	2	13,3
Total Gauche	166	44	<b>26,5</b>
VEC	10	5	<b>50,0</b>
MODM	3	1	33,3
UDF	3	1	33,3
UMP	132	21	<b>15,9</b>
MAJ	18	4	22,2
DVD	15	1	6,7
Total Droite	168	27	<b>16,1</b>
REG	1	0	0,0
TOTAL	348	77	<b>22,1</b>

Toutefois, la parité au Sénat stagne (de 21,9% à 22,1%). Les partis politiques de droite ont perdu 7 sénatrices (3 pour l'UMP) alors que les partis politiques de gauche en ont gagné 6 (7 pour le PS). Le Parti Communiste Français et Europe-Ecologie-Les Verts restent les partis politiques les plus paritaires.

Tab. 10 : Liste des élues en 2011, par département et par mode de scrutin

Proportionnel						Majoritaire					
Dpt	Département	Désignation	Nuance	Total	F	Dpt	Département	Désignation	Nuance	Total	F
38	ISERE	Mme DAVID Annie	COM	5	1	37	INDRE ET LOIRE	Mme BEAUFILS Marie-France	COM	3	1
42	LOIRE	Mme CUKIERMAN Cécile	COM	4	1	39	JURA		UMP	2	0
44	LOIRE ATLANTIQUE	Mme MEUNIER Michelle	SOC	5	1	40	LANDES	Mme MICHEL Danielle	SOC	2	1
49	MAINE ET LOIRE	Mme DEROCHE Catherine	UMP	4	2	41	LOIR ET CHER	Mme GOURAULT Jacqueline	MODM	2	1
		Mme BOUCHOUX Corinne	VEC			43	HAUTE LOIRE			2	0
54	MEURTHE ET MOSELLE	Mme DIDIER Evelyne	COM	4	1	45	LOIRET		UMP	3	0
57	MOSELLE	Mme PRINTZ Gisèle	SOC	5	1	46	LOT		SOC	2	0
59	NORD	Mme BATAILLE Delphine	SOC	11	4	47	LOT ET GARONNE			2	0
		Mme BLANDIN Marie-Christine	VEC			48	LOZERE		1	0	
		Mme DEMESSINE Michelle	COM			50	MANCHE		3	0	
		Mme LETARD Valérie	MAJ			51	MARNE	Mme FERAT Françoise	MAJ	3	1
60	OISE	Mme CAYEUX Caroline	UMP	4	2	52	HAUTE MARNE			2	0
		Mme ROSSIGNOL Laurence	SOC			53	MAYENNE		2	0	
62	PAS DE CALAIS	Mme GENISSON Catherine	SOC	7	3	55	MEUSE			2	0
		Mme DURIEZ Odette	SOC			56	MORBIHAN	Mme HERVIAUX Odette	SOC	3	1
		Mme BOUCHART Natacha	UMP			58	NIEVRE		2	0	
75	PARIS	Mme JOUANNO Chantal	UMP	12	5	61	ORNE	Mme GOULET Nathalie	MAJ	2	1
		Mme KHIARI Bariza	SOC			63	PUY DE DOME	Mme ANDRÉ Michèle	SOC	3	1
		Mme LIENEMANN Marie-Noëlle	SOC			64	PYRENEES ATLANTIQUES	Mme ESPAGNAC Frédérique	SOC	3	1
		Mme BORVO Nicole	COM			65	HAUTES PYRENEES	Mme DURRIEU Josette	SOC	2	1
		Mme AICHI Leila	VEC			66	PYRENEES ORIENTALES			2	0
77	SEINE ET MARNE	Mme MELOT Colette	UMP	6	2	ZA	GUADELOUPE			3	0
77	SEINE ET MARNE	Mme BRICQ Nicole	SOC			ZB	MARTINIQUE			2	0
78	YVELINES	Mme PRIMAS Sophie	UMP	6	3	ZM	MAYOTTE			2	0
78	YVELINES	Mme DUCHÊNE Marie-Annick	DVD			ZN	NOUVELLE CALEDONIE			2	0
78	YVELINES	Mme TASCAS Catherine	SOC			ZS	SAINT PIERRE ET MIQUELON	Mme CLAIREAUX Karine	SOC	1	1
91	ESSONNE	Mme CAMPION Claire-Lise	SOC	5	1			<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>10</b>	
92	HAUTS DE SEINE	Mme GONTHIER MAURIN Brigitte	COM	7	2						
92	HAUTS DE SEINE	Mme DEBRE Isabelle	UMP								
93	SEINE SAINT-DENIS	Mme ARCHIMBAUD Aline	VEC	6	2						
93	SEINE SAINT-DENIS	Mme ASSASSI Eliane	COM								
94	VAL DE MARNE	Mme PROCACCIA Catherine	UMP	6	3						
94	VAL DE MARNE	Mme COHEN Laurence	COM								
94	VAL DE MARNE	Mme BENBASSA Esther	VEC								
95	VAL D'OISE	Mme GILLOT Dominique	SOC	5	1						
ZD	LA REUNION	Mme FARREYROL Jacqueline	UMP	4	1						
ZZ	FRANCAIS DE L'ETRANGER	Mme CONWAY MOURET Hélène	SOC	6	3						
		Mme KAMMERMANN Christiane	UMP								
		Mme GARRIAUD MAYLAM Joëlle	UMP								
				<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>39</b>					

Incontestablement, le scrutin de liste à la proportionnelle permet l'élection d'un nombre plus important de sénatrices (39) que le scrutin uninominal majoritaire (10), quoique ce résultat soit amoindri du fait des listes dissidentes masculines dans certains départements.

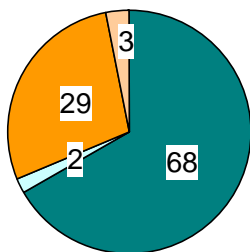
**Tab. & Graph. 11 : Elections sénatoriales, par mode de scrutin, de 1989 à 2011**

Dates	Séries	Seuils de candidat pour le scrutin proportionnel	Scrutins	Total	F	% F	% d'élus par mode de scrutin
1992	B	5 et plus	Prop.	32	3	9,4	31,4
			Maj.	70	2	2,9	68,6
			Total	102	5	4,9	100,0
1995	C	5 et plus	Prop.	58	6	10,3	49,6
			Maj.	59	3	5,1	50,4
			Total	117	9	7,7	100,0
1998	A	5 et plus	Prop.	16	1	6,3	11,8
			Maj.	86	2	2,3	84,3
			Total	102	3	2,9	100,0
2001*	B	3 et plus	Prop.	74	20	27,0	72,5
			Maj.	28	2	7,1	27,5
			Total	102	22	21,6	100,0
2004**	C	4 et plus*	Prop.	83	29	34,9	65,4
			Maj.	44	2	4,5	35,4
			Total	127	31	24,4	100,0
2008	A	4 et plus	Prop.	40	11	27,5	35,1
			Maj.	74	7	9,5	64,9
			Total	114	18	15,8	100,0
2011	1**	4 et plus	Prop.	112	39	34,8	65,9
			Maj.	58	10	17,2	35,4
			Total	170	49	28,8	100,0

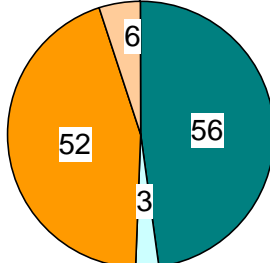
\* 30 juillet 2003 : La réforme du mode de scrutin des sénatoriales réserve l'application de la proportionnelle aux départements élisant 4 sénateurs et plus. Le scrutin uninominal, ne comportant aucune obligation paritaire aux yeux de la loi, concerne désormais la moitié des sièges sénatoriaux.

\*\* Le renouvellement de 2011 concerne la série 1, composée de l'ancienne catégorie B et de certains sièges de l'ancienne catégorie C. Les élections de septembre 2011 sont les premières à renouveler le Sénat de moitié.

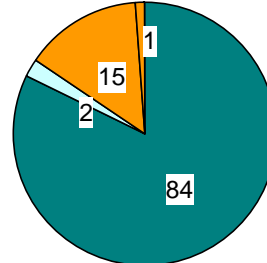
1992 - Série B



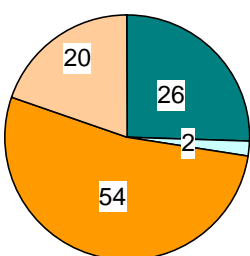
1995 - Série C



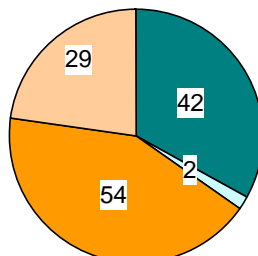
1998 - Série A



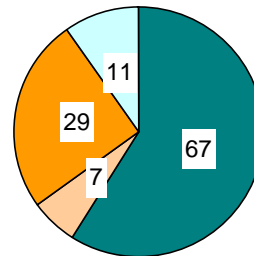
2001 - Série B



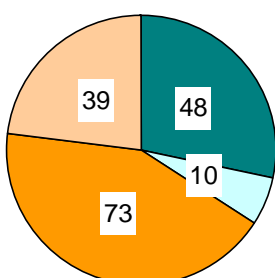
2004 - Série C



2008 - Série A



2011 - Série 1



■ Elus au scrutin maj.  
□ Elus au scrutin maj.  
■ Elus au scrutin prop.  
□ Elus au scrutin prop.

En 2008, la proportion importante de sièges à renouveler soumis au scrutin uninominal majoritaire (64,9% des sièges), non soumis au principe de parité, avait conduit au recul du nombre de femmes élues. En 2011, à l'inverse, la part importante de sièges soumis au scrutin de liste à la proportionnelle a permis l'élection de 49 femmes, soit 28,8%. La parité dépend pour beaucoup du mode de scrutin : sur les 49 femmes élues, seules 10 sénatrices sont élues au scrutin uninominal majoritaire.

**Tab. 12 : Composition des commissions du Sénat, par sexe - 31 décembre 2010**

	Président-e			Vice-président-e			Secrétaire			Rapporteur-e général-e			Membres		
	T	F	% F	T	F	% F	T	F	% F	T	F	% F	T	F	% F
Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées	1	0	0,0	8	0	0,0	5	3	60,0	0	0		56	10	17,9
<b>Commission des affaires sociales</b>	1	1	100,0	8	5	62,5	6	2	33,3	1	0	0,0	56	24	42,9
Commission de la culture, de l'éducation et de la communication	1	0	0,0	8	2	25,0	4	1	25,0	0	0		56	19	33,9
Commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire	1	0	0,0	8	1	12,5	7	1	14,3	0	0		78	10	12,8
Commission des finances	1	0	0,0	8	1	12,5	5	1	20,0	1	0	0,0	48	5	10,4
Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale	1	0	0,0	8	2	25,0	4	0	0,0	0	0		48	10	20,8
Commission des affaires européennes	1	0	0,0	8	0	0,0	2	2	100,0	0	0		36	8	22,2
<b>Total</b>	7	1	14,3	56	11	19,6	33	10	30,3	2	0	0,0	378	86	22,8

**Tab. 13 : Composition des commissions du Sénat, par sexe - 10 octobre 2011**

	Président-e			Vice-président-e			Secrétaire			Rapporteur-e général-e			Membres		
	T	F	% F	T	F	% F	T	F	% F	T	F	% F	T	F	% F
Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées	1	0	0,0	10	1	10,0	5	3	60,0	0	0		57	6	10,5
<b>Commission des affaires sociales</b>	1	1	100,0	9	2	22,2	5	3	60,0	1	0	0,0	57	26	45,6
<b>Commission de la culture, de l'éducation et de la communication</b>	1	1	100,0	9	4	44,4	5	3	60,0	0	0		57	18	31,6
Commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire	1	0	0,0	10	2	20,0	7	1	14,3	0	0		78	11	14,1
Commission des finances	1	0	0,0	10	3	30,0	4	1	25,0	1	1	100,0	49	6	12,2
Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale	1	0	0,0	10	4	40,0	4	2	50,0	0	0		49	10	20,4
Commission des affaires européennes	1	0	0,0	10	3	30,0	3	0	0,0	0	0		36	8	22,2
<b>Total</b>	7	2	28,6	68	19	27,9	33	13	39,4	2	1	50,0	383	85	22,2

En raison du renouvellement du 25 septembre 2011, la composition des commissions a été modifiée. A l'image de l'hémicycle, les commissions sont peu féminisées, les femmes représentent 22,2% des membres contre 22,1% parmi les sénateurs. A l'issue des dernières élections, la parité stagne (de 21,9% à 22,1%) et recule au sein des commissions (de 22,8% à 22,2%). Sur les 6 commissions permanentes du Sénat et la commission des affaires européennes, seules deux sont présidées par une femme : la commission des affaires sociales **Annie DAVID** et la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, **Marie-Christine BLANDIN**. Ce sont également au sein de ces deux commissions que les femmes sont les plus nombreuses. La commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ne compte que 10,5% de femmes en 2011 contre 17,9% en 2010. L'économie et les finances restent des bastions particulièrement masculins à l'occasion du dernier renouvellement avec seulement 14,1% et 12,2%, respectivement. Toutefois, pour la première fois, une femme, **Nicole BRICQ**, sénatrice PS de Seine-et-Marne, accède à la fonction de rapporteure générale de la commission des finances.